



Site web "Objectif CO2 - Les transporteurs s'engagent"

Mis à jour le 17 mars 2016

Enregistrer dans mes ressources

Les étapes de l'autoévaluation à la réalisation du diagnostic CO2 nécessaire à la signature de la Charte "Objectif CO2, les transporteurs s'engagent", se font désormais en ligne.

Ce site Internet remplace les tableurs Excel jusqu'à présent utilisés par les entreprises et leurs partenaires.

Par ailleurs, la démarche "Objectif CO2, les transporteurs" s'adresse non seulement aux entreprises de transport routier de marchandises (y compris aux entreprises de TRM comprenant des véhicules de transport légers), mais aussi aux entreprises de transport routier de voyageurs.

L'ensemble des informations (guide méthodologique, fiches actions,...) concernant la démarche est disponible sur le site de l'ADEME.

Pour vous conseiller et vous accompagner gratuitement, vous pouvez également vous rapprocher de Saou GHADFA, chargé de mission Objectif CO2 à l'AFT (saoughadfa@aft-iftim.com).

Rendez-vous, dès à présent, sur le site Internet dédié à la démarche "Objectif CO2, les transporteurs s'engagent"

Découvrez d'autres contenus similaires

#QualitéAir - Zones à faibles émissions :...

6 territoires s'engagent pour amplifier la...

Transports et Mobilités

Objectifs de développement durable :...

Observatoire Régional des Transports

Transports et climat en Nord-Pas de C...

Le 06.04.2018

Journée gratuite "Objectif zéro-phyto : les bases de la communication"

Objectif « zéro artificialisation net...

Le 04.06.2018

Objectifs Climat Air Energie du SRADDET - Lille

Agenda 2030 et Objectifs de Développe...

Seclin : objectif moins 50% de GES en 2030 !

Le 14.09.2016

Itinéraires de l'écologie industrielle "Transports & Mobilité" - Campus Euralogistic